



Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école **Sainte-Scholastique**
tenue le mercredi 27 mai 2026, au salon du personnel
de l'école **Sainte-Scholastique**

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autre :
M. Mickaël Biron Mme Catherine Piette Mme Gabrielle Lalande	Mme Amélie Huot Mme Dominique Gaudreau Mme Jinny Dupras	Aucun	Mme Anabela Menezes, directrice de l'école

1. Ouverture de l'assemblée
Le président, M. Mickaël Biron, ouvre l'assemblée il est .

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 27 mai 2026

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 27 mai 2026, à 18 h 30

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance du mercredi 27 mai 2026 ;
3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 22 avril 2026;
 - 3.1. Suivi au procès-verbal :
 - 3.1.1 Passage au secondaire
 - 3.1.2 Résolution des mesures visant à favoriser l'accès à tous les services (LIP, article 8).
 - 3.1.3 Règles de fonctionnement du service des dîneurs (LIP, article 77.2)
4. Parole au public;
5. Décisions du conseil d'établissement;
 - 5.1. Photos scolaires
 - 5.2. Liste de matériel à usage personnel (LIP, articles 7, 75.0.1 et 77.1)
 - 5.3. Choix des manuels et du matériel didactique (LIP, article 96.15);
 - 5.4. Code de vie et les mesures de sécurité (LIP, article 76);
 - 5.5. Programmation des activités éducatives de l'école (LIP, article 87) et les coûts facturés aux parents (LIP 75.0.1 et 77.1)
 - 5.6. Évaluation du plan de lutte (LIP, article 83.1)
 - 5.7. Cé juin et repas
6. Informations
 - 6.1. Comité de parents
 - 6.2. Personnel enseignant
 - 6.3. Service de garde
 - 6.4. Direction
 - Calendrier scolaire année 24-25
 - Fonds spéciaux
 - Règles relatives au classement des élèves et du passage d'un cycle à l'autre (LIP. Art 96.15)
7. Correspondance;
8. Varia;
9. Date de la prochaine séance : Mercredi 17 juin 2026 à 18 h 30
10. Clôture de la séance.

Les membres ont déjà pris connaissance de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Gabrielle Lalande D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

Résolution n° CE-2526-037

3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 22 avril 2026

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme D'ADOPTER le procès-verbal, tel que présenté.

Résolution n° CE-2526-038

3.1. Suivi au procès-verbal

3.1.1. Passage au secondaire

3.1.2. Résolution des mesures visant à favoriser l'accès à tous les services

3.1.3. Règles de fonctionnement du service des dîneurs

4. Parole au public

Aucun public

5. Décisions du conseil d'établissement;

5.1. Photos scolaires

5.2. Liste de matériel à usage personnel (LIP, articles 7, 75.0.1 et 77.1)

5.3. Choix des manuels et du matériel didactique (LIP, article 96.15);

5.4. Code de vie et les mesures de sécurité (LIP, article 76);

5.5. Programmation des activités éducatives de l'école (LIP, article 87) et les coûts facturés aux parents (LIP

75.0.1 et 77.1)

5.6. Évaluation du plan de lutte (LIP, article 83.1)

5.7. Cé juin et repas

6. Informations

6.1. Comité de parents

La représentante, Mme Lalande,

6.2. Personnel enseignant

6.3. Service de garde

6.4. Direction

- Calendrier scolaire année 26-27

- Fonds spéciaux

- Règles relatives au classement des élèves et du passage d'un cycle à l'autre (LIP. Art 96.15)

6. Correspondance;

7. Varia;

8. Date de la prochaine séance : Mercredi 17 juin 2026 à 18 h 30

10. Clôture de la séance.

Le président, M. Mickaël Biron, conclut que l'ordre du jour a été écoulé, il est 20 h 30.

Résolution n° CÉ-2526-039

Le président
Monsieur Mickaël Biron

La directrice
Mme Anabela Menezes

La secrétaire
Jinny Dupras